



13 ème et heures supplémentaires

Par **scoubi22222**, le **28/11/2009** à **17:52**

Bonjour,rrnrnJ'ai démissionné de mon poste en novembre, on m'a remis les documents ainsi que ma rémunération à mon départ. Seulement, le calcul du 13ème est erroné. Je l'ai fait contrôler par des experts comptables et ils sont tous d'accord avec moi.rnJ'ai envoyé un RAR à mon ex-chef, expliquant mon calcul et le solde à me devoir.rnAujourd'hui, j'ai reçu un RAR de celui-ci avec un calcul totalement faux de ce 13 ème mois.rn1er question : Est ce que le référé est la bonne solution pour me régler mon solde au titre du 13ème mois?rrnrnAussi, j'ai fait des heures supp durant ce travail. Ceux-ci étaient notées sur un logiciel informatique.rn2ème question : Est ce que l'impression de ces données sur un support papier est une preuve suffisante devant les prud'hommes?rrnrnJe vous remercie beaucoup de votre aide.rnrnCordialement